

Relevé des décisions du Conseil de l'UFR HSS

10 mars 2016

- Le PV modifié du Conseil du 2 février 2016 est approuvé à l'unanimité (31 voix).

- Le Conseil vote (28 voix pour, 1 contre) la répartition suivante des crédits ATER pour la rentrée prochaine : 3 crédits pour la 18^e section ; 1 crédit pour la 19^e section ; 1 crédit pour la 21^e section ; 1,5 crédit pour la 22^e section ; 2 crédits pour la 70^e section. (La répartition des supports ATER déjà entérinée en juillet dernier par le CA [1 pour la 10^e section, 1 pour la 19^e, 0.5 pour la 21^e et 1 pour la 70^e] ne fait pas l'objet d'un vote.)

Le Conseil vote par ailleurs (même nombre de voix pour et contre) pour que soient demandés auprès des services centraux 6 postes d'ATER supplémentaires : 2 en Arts du Spectacle, 2 en Histoire, 1 en Sciences de l'Education et 1 en Sociologie.

- le Conseil approuve, à l'unanimité, que les départements d'Arts du Spectacle, de Littérature et de Sciences du langage s'installent à partir de la rentrée prochaine dans le bâtiment Vissol et son annexe, mis à la disposition de l'UFR HSS pendant la période des travaux du bâtiment B (les capacités en salles de cours et bureaux de ces bâtiments correspondant aux effectifs étudiants et enseignants de ces départements, par ailleurs appelés à collaborer étroitement au sein des nouveaux portails).

L'équipe de direction de l'UFR HSS